

FIP Avantage PME III

Informations financières au 31/12/2022

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A - FR0010930149
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	22 ou 25% IR
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible depuis l'entrée en pré-liquidation
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2022	3
Statut	Depuis le 30/06/2021 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2022 (distributions incluses)	277,92€
Performance depuis l'origine	-44,42%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	-25,89%

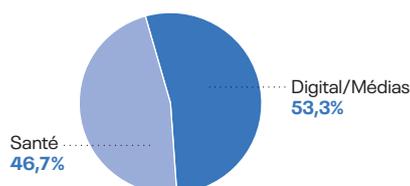
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
28/04/2017	125,00€	25%

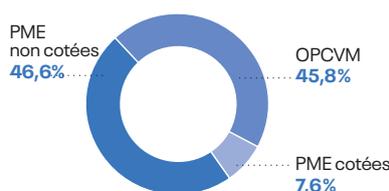
HORIZON D'INVESTISSEMENT



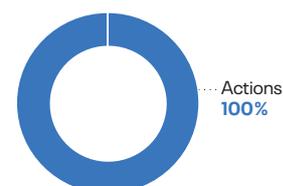
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Occitanie	10%
Intuilab	Édition de logiciels	Occitanie	8,4%
Klarsen (ex-Concoursmania)	Jeux marketing sur internet	Nouvelle-Aquitaine	3%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Sanimat Santé	Télécardiologie	2014	Moins de 1x
Hemopharm	Fabrication de matériel destiné au prélèvement et à la conservation du sang	2014	Moins de 1x
Sinov - Noval	Conception et fabrication de produits innovants dans le domaine de la mécatronique	2014	Entre 1,5 et 2x
Groupe Oméga	EHPAD	2016	Entre 1,5 et 2x
Medtech	Robots chirurgicaux	2016	Entre 3 et 4x
Biocos	Produits cosmétiques	2018	Moins de 1x
Berges de Losa	Hôtellerie de plein air	2018	Entre 1,5 et 2x
Soba	Conception et fabrication de bennes amovibles	2019	Moins de 1x
Onefield	Services informatiques de proximité	2020	Entre 1 et 1,5x
Oonetic - Buybox	Pionnier de la carte cadeau dématérialisée et omnicanale	2020	Entre 1 et 1,5x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)										
Année de création	Grandeur constatée	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2010	VL+ distributions	480,27 €	500,00 €	457,32 €	390,04 €	396,38 €	383,18 €	346,72 €	318,78 €	281,93 €	277,87 €	277,92 €
	Montant des frais	34,96 €	51,83 €	79,39 €	99,40 €	119,22 €	138,52 €	157,42 €	176,72 €	189,24 €	208,97 €	213,82 €

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une moins-value de 7€ par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 21 PME a réalisé depuis sa création 16 cessions totales ou partielles en plus-value ayant permis de compenser les 4 défaillances survenues (secteurs de la santé, de l'industrie et des médias). Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre affichent en revanche une moins-value latente de 48€ par part.

Sur le semestre écoulé, les titres de la société Vims ont fait l'objet d'une revalorisation afin de tenir compte de la progression de son activité. Il est également à noter que la procédure contentieuse engagée en avril 2020 par le Groupe Proxiserve, à la suite de la cession des titres de la société Onefield, a pris fin en début d'année 2023. Dans le cadre du protocole transactionnel signé, le produit de cession qui avait été perçu par le Fonds et provisionné à hauteur de 15% dans les comptes, a été reversé à hauteur de 8% au Groupe Proxiserve.

Quant au complément de prix de cession qui restait à recevoir et qui avait été provisionné par prudence à 100% dans les comptes du Fonds, il ne sera pas perçu par le Fonds.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les trois dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. Pour la société Vims, elle a négocié un protocole avec ses créanciers lui permettant d'opérer plus sereinement. La nouvelle équipe en place a réussi à développer les activités du groupe tout en maintenant les dépenses sous contrôle. La société a également lancé une levée de fonds significative en 2022. Un partenariat industriel avec un acteur majeur est en discussion. Cela pourrait aboutir à une acquisition à moyen terme. Pour la société Intuilab, la crise sanitaire a entraîné une décroissance ne permettant pas de lancer un processus de cession ou de levée de fonds dans les délais initialement prévus. Ce processus a toutefois été initié au 2^{ème} trimestre 2022 et pourrait permettre une liquidité courant 2023. Enfin, concernant le Groupe côté Klarsen, la revalorisation du titre et sa liquidité restent limitées. L'équipe de gestion continue de mettre les titres en vente régulièrement sur le marché mais le processus de cession va continuer à prendre plusieurs mois.

Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé. Toutefois, au vu de la trésorerie du Fonds, l'équipe de gestion envisage de procéder à une nouvelle distribution partielle sur le deuxième trimestre 2023, à hauteur de 18% de la valeur nominale, soit 90€ par part.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028